

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux commandes et factures émises par AZEN et par CAPTIER-BARNES. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente qui reconnaît en avoir pris connaissance. AZEN ne commercialise ses produits qu'auprès de professionnels.

PRIX / CONDITIONS DE REGLEMENT

AZEN émet exclusivement des factures en Euros payables en Euros. Ces prix sont hors emballage et hors transport.

Le prix des produits s'entend hors taxe et fait l'objet de l'application systématique des taxes aux taux en vigueur au jour de la commande. Seuls les clients titulaires d'un numéro d'identification intra-communautaire valide peuvent se prévaloir d'une exemption de TVA au titre des livraisons intra-communautaire. Le remboursement de la TVA pour les livraisons extra-communautaire ne pourra intervenir qu'après réception d'un justificatif d'exportation définitive émise par les services douaniers français, déduction faite des frais de gestion.

De convention expresse, et sauf report à temps accordé par AZEN, le paiement de nos produits est exigible à réception de facture. Le défaut de paiement de nos produits à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues quelle que soit leur origine.
- l'exigibilité à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% du montant des sommes restants dues, outre les intérêts légaux à compter de la date d'échéance initialement prévue et les frais judiciaires éventuels. Aucune dérogation ne sera faite à cette règle.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Conformément aux dispositions de la Loi du 25 Janvier 1985 et des articles L.621-122 et suivants du Code de Commerce, AZEN reste propriétaire des marchandises livrées jusqu'à encaissement complet et définitif des sommes dues.

A défaut de paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix aux échéances convenues et 8 jours après une première mise en demeure restée infructueuse, la présente vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur.

Dans ce cas, AZEN pourra obtenir la restitution de la marchandise vendue par simple ordonnance de référé rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris, auquel les parties attribuent compétences.

La même décision désignera un expert en vue de constater l'état de la marchandise restituée et d'en fixer la valeur ; sur cette base, les comptes des parties seront liquidés en tenant compte des dommages et intérêts incombant à l'acheteur pour résolution de la vente ; il sera fait dans ce cas application de la clause pénale dans les mêmes conditions que précédemment indiquées.

ACOMPTE

Toute commande doit être accompagnée d'un acompte de 40% minimum de la valeur totale TTC.

L'acompte versé par l'acquéreur de marchandises est une avance sur le prix et signifie juridiquement que la vente est décidée d'une manière ferme et définitive. Un acompte ne sera en aucun cas remboursé et ne pourra pas faire l'objet d'un avoir, ni être restitué en valeur marchandise.

CHOIX / MODELES

AZEN commercialise des objets qui sont le fruit d'une production artisanale et non industrielle excluant le caractère identique des pièces qui peuvent varier en fonction des arrivages.

AZEN se réserve la possibilité de déterminer ses choix sur ses lignes de produits et d'en changer en fonction de l'évolution du marché et de ses sources d'approvisionnement.

Les renseignements figurants sur les documents émis par AZEN, notamment en ce qui concerne les modèles, poids, dimensions, contenances et teintes, n'ont qu'une valeur indicative et non industrielle excluant le caractère identique et répétitif de chaque pièce, et ne sauraient engager la responsabilité d'AZEN.

PRISE DE COMMANDE / FACTURE PRO-FORMA

Un exemplaire de la facture Pro-Forma avec les conditions générales figurant au verso sera remis pour chaque commande.

Les factures pro-forma ainsi établies valent acceptation par le client des présentes conditions de ventes et rendent la vente définitive.

Les commandes ne deviennent définitives qu'après leur acceptation expresse par AZEN et après encaissement d'un acompte de 40% minimum de la valeur totale TTC.

Cette acceptation est notifiée par l'envoi d'une facture commerciale à l'enseigne d'AZEN ou de CAPTIER-BARNES.

LIVRAISON / TRANSPORT

Nos délais de livraison sont comptés à partir de l'acceptation de la commande. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. AZEN est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Aucune livraison n'aura lieu sans encaissement préalable du montant total TTC.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur dépassement ne peut donner lieu à dommages et intérêts, à retenue, à annulation de la commande, ou à restitution de l'acompte versé à la commande.

Toutefois, si 6 mois après la date indicative de livraison le produit n'a pas été livré, la vente pourra être résolue. L'acquéreur pourra alors se faire restituer les acomptes versés.

Nos marchandises sont toujours vendues, prises et agréées en nos entrepôts et voyagent uniquement aux risques et périls du destinataire.

AZEN ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles avaries, pertes, de quelque nature que ce soient, ainsi qu'au retard qui pourrait affecter le transport des marchandises de nos entrepôts jusqu'au destinataire. Les transports effectués par AZEN au nom ou pour le compte d'un client se font toujours sous la responsabilité exclusive de la société de transport, et aux risques et périls du destinataire.

Par ailleurs, le client est invité à procéder à l'enlèvement de sa commande en nos entrepôts, dès disponibilité de celle-ci et après encaissement du montant total TTC, sous dix jours, faute de quoi des frais de stockage s'élevant à 75€ par mètre cube et par jour lui seront facturés en supplément.

RETOURS / ECHANGES

En cas de responsabilité présumée d'AZEN, aucun retour ni échanges ne seront acceptés sans que, au préalable, la défectuosité, le vice apparent ou la non-conformité aient été reconnus par AZEN. Les retours se faisant toujours au frais du client.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'échange n'est pas possible, les pièces retournées ne pourront faire l'objet que d'un avoir.

CONSERVATION DES PIECES

Afin de veiller à la conservation des pièces, il est rappelé au client de ne pas les exposer directement au soleil ou près d'une source de chaleur, comme il est conseillé de maintenir un bon taux d'hydrométrie à l'endroit où la pièce est placée.

A défaut, la responsabilité d'AZEN ne saurait être engagée en cas de détérioration.

LITIGES ET CLAUSES DE COMPETENCES

Toute contestation ou litige survenant entre les parties du fait de leurs relations commerciales sont soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.